



POSE DE REVÊTEMENTS DE SOL PVC EN LÉS SANS OBSTACLE DE TECHNICITÉ COURANTE

[Référence : F200C]

LIEU(X) DE FORMATION

BTP CFA Vendée

23 Rond-point du Coteau - BP 02
85001 - La Roche-sur-Yon Cedex

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés, demandeurs d'emploi, chefs
d'entreprise

EFFECTIF

MINI : 4 stagiaires

MAXI : 8 stagiaires

NIVEAU DE FORMATION

Niveau : initiation

PRÉREQUIS

> Aucun prérequis exigé

DURÉE / DATES

2 jour(s) - 14 heures

▪ Session : 20 et 31 janvier 2025

Horaires : 8h30-12h / 13h15-16h45

COÛT DE LA FORMATION

1050€ exonéré de TVA — Art. 261.4.4 a du
CGI

MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LA FORMATION

> Équipements de Protection Individuelle
> Un crayon pour la prise de notes

INFOS ET INSCRIPTION

> Formulaire de demande d'inscription
> Accessibilité aux personnes en situation de
handicap
> [...]

Renseignements sur notre site internet
www.btpcfa-pdl.com/85 ou auprès de votre
contact :

Marie BARON

Responsable du Pôle Formation Continue
02 51 62 78 72 / 06 27 92 60 99
marie.baron@btpcfa-pdl.com

Édité le 07/12/2024 – V2

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

> SOLM - C02 - Poser des revêtements de sol en VER et PVC en
lés sans obstacle de technicité courante

CONTENU

> Préparation des supports
> Procédés de réalisation (outillage, modes opératoires...)
> Lecture des plans de pose (calepinage et implantation)
> Prévention des risques professionnels
> Repli du chantier : nettoyage, retours de matériaux, tri des
déchets

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Encadrement pédagogique : M. Cyril BERTHOME, qualifié(e) et
expérimenté(e) en pose de sols souples

Moyens matériels : salle équipée d'un vidéoprojecteur, plateforme
technique, caisses à outils

Moyens pédagogiques : des apports théoriques, des exercices
pratiques, des mises en situation pratique

Suivi pédagogique : sans objet

SUIVI ET ÉVALUATION

Modalités de suivi de l'exécution : Feuille de présence

Modalités d'évaluation : observation des réalisations

Sanction : Attestation de formation

